

Communications

Examen de spécialiste

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation

Date: le vendredi 27 mai 2022

Lieu: AKAD Bern
Effingerstrasse 31
3008 Berne

Le lieu peut encore changer en fonction du nombre de candidats et d'autres contraintes organisationnelles. Le lieu définitif et l'horaire précis de l'examen seront communiqués aux candidat(e)s inscrit(e)s et admis(e)s à l'examen ultérieurement.

Délai d'inscription: 15 février 2022

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → formation postgraduée → Titres de spécialiste et formations approfondies → Médecine Physique et Réadaptation

Surmédicalisation et soins inappropriés: nouvel instrument de promotion de la recherche

L'association «smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland» a créé son propre instrument de promotion de la recherche afin d'encourager par ce biais les études qui analysent le problème des traitements médicaux inutiles et proposent des moyens de le résoudre.

Procédure de sélection

Un jury de l'association faitière smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland examine et évalue les demandes des requérants dans le cadre d'une évaluation globale. Le comité décide de l'attribution des subventions de recherche par smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland en tenant compte des critères suivants:

- Pertinence: le projet favorise-t-il de nouvelles connaissances du point de vue de smarter medicine ou de la prise en charge optimale des patients? Propose-t-il des solutions/chiffres concrets/résultats? Apporte-t-il une plus-value pour smarter medicine?
- Méthodologie/qualité: le projet est-il représentatif? Les méthodes sont-elles irréprochables sur le plan technique?
- Originalité: le projet est-il original et innovant ou a-t-il une dimension socio-économique?

- Faisabilité: le projet est-il réalisable sur le plan financier, organisationnel et du point de vue du personnel?
- Coûts: est-il possible de le financer sans que ses propres projets en pâtissent/doivent être reportés?

Montant, durée et contexte de la contribution

En principe, l'aide n'est accordée qu'une seule fois, mais peut être prolongée. Pour l'ensemble des projets à soutenir en 2021, l'enveloppe globale s'élève à CHF 30 000. Seuls les projets et études réalisés en Suisse peuvent entrer en ligne de compte. Veuillez tenir compte du délai indiqué sur le site internet. Les requérants peuvent avoir déposé une demande tout au plus à la date de référence.

Dépôt de la demande

Les demandes de contribution doivent être adressées par voie électronique à l'association faitière via [smartermedicine\[at\]sgaim.ch](mailto:smartermedicine[at]sgaim.ch). Les demandes de subventions pour des études doivent être complètes et contenir l'ensemble des données et documents nécessaires. Les coûts doivent être chiffrés dans la demande.

Délai: mercredi 8 décembre 2021, 23h59 (HEC)

Contact: Vous pouvez adresser vos questions à [smartermedicine\[at\]sgaim.ch](mailto:smartermedicine[at]sgaim.ch)

Sujets d'actualité en ligne

www.bullmed.ch → Tour d'horizon



Entretien avec Monika Brodmann Maeder, présidente de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

Compétences à tous les niveaux

Quels changements sont nécessaires pour que la qualité de la formation postgraduée des médecins se maintienne à un haut niveau? Monika Brodmann Maeder explique comment l'ISFM veut relever ces défis.



Entretien avec Aurélia Zimmerli, lauréate du Prix du meilleur Case Report

«Une magnifique récompense pour un beau travail d'équipe»

La médecin assistante a étudié l'utilité du plasma convalescent chez les personnes immunosupprimées atteintes du SARS-CoV-2. Elle a reçu le Prix du meilleur Case Report, sponsorisé par les Editions médicales suisses EMH.

